

**APRÈS 4 ANS D'ACTIONS AUPRES DES ETRANGERS RETENUS, LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION DÉCIDE QUE LA CIMADE N'INTERVIENDRA PLUS AU CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE (CRA) DE ROCHAMBEAU À PARTIR DU 2 JUIN 2009.**

# **LA CIMADE EXPULSÉE DU CENTRE DE RÉTENTION MAIS NOUS SOMMES TOUJOURS LÀ**

## **REJOIGNEZ-NOUS CE SAMEDI 30 MAI AU DOMINO DÈS 10h**

### CHIFFRES DE LA RÉTENTION EN GUYANE

la Cimade intervient depuis 2005 en rétention

Jusqu'au 2 juin, 1 salariée pouvait intervenir quotidiennement au CRA, accompagnées de 5 bénévoles agréés.

En 2007, la Cimade a apporté une assistance juridique à 715 retenus, 332 ont été libérés.

Depuis le 1er trimestre 2009, 260 étrangers vus au centre de rétention

## **Et maintenant ?**



**Nous restons aux côtés des étrangers que nous accompagnerons jusqu'à la fin des procédures déjà engagées. Nous conservons aussi notre action de coordination de la plate-forme d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile.**

**Venez réfléchir avec nous pour d'autres actions :**  
**Mail : [cimadeguyane.benevoles@yahoo.fr](mailto:cimadeguyane.benevoles@yahoo.fr) - Tel : 0694 43 13 93**

### LES ACTIONS EN RÉTENTION

La Cimade pouvait interpellier la Préfecture au sujet de certains retenus, dont la situation pouvait correspondre aux catégories protégées contre la reconduite.

La Préfecture pouvait décider du sursis au départ, de la remise en liberté de l'intéressé ou de la poursuite de la reconduite.

L'action de la Cimade à l'intérieur du CRA était relayée à l'extérieur par des permanences juridiques gratuites.

**LUNDI 1er JUIN DERNIER JOUR DE LA CIMADE  
AU CRA, VENEZ NOUS SOUTENIR A NOTRE  
SORTIE A PARTIR DE 12h30.**

Adresse : Route de Rochambeau, 97351 Matoury